

Centrale solaire Toulouse Oncopole

par Angélique PEREZ / 2021-02-22 16:02:00 / France / 2688 / EN



Année de livraison : 2020



12 300 000 €

Constructeur

Urbasolar

Gestionnaire / Concessionnaire

Centrale solaire de l'Oncopole

INFOS GÉNÉRALES

La centrale solaire photovoltaïque au sol sur le site de Toulouse Oncopole est née de la volonté des élus de Toulouse Métropole de valoriser et d'aménager le foncier de la zone Est du site de l'Oncopole, impropre à toute construction à usage d'habitation ou d'industrie depuis la tragique explosion de l'usine Grande Paroisse (AZF) en 2001. Ainsi la centrale solaire permet la réhabilitation et la revalorisation d'un site fortement pollué qui se voit renaître grâce à un projet environnemental emblématique.

La centrale solaire s'étend sur une superficie de 19 hectares pour une puissance de 15 MWc, soit environ 35 000 panneaux. Elle produira chaque année 19 350 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 4 100 foyers.

Première centrale solaire de France implantée en milieu urbain, elle a également la particularité d'intégrer une dimension artistique 'Land Art' validée par les Architectes et Bâtiments de France et création d'un artiste plasticien toulousain, Damien Aspe. Ce graphisme en pixellisation permet une modification de l'image en fonction de l'angle de vision, depuis certains avions en phase d'atterrissage ou de décollage, les côtes environnantes ou le futur téléphérique au-dessus de la Garonne.

Etat d'avancement

Livré

Fiabilité des Données

Auto-déclaration

Type de Financement

Partenariat Public/Privé

Developpement Durable

Attractivité :

Bien Être :

Cohésion Sociale :

Préservation/Amélioration de l'Environnement :

Pour le groupe Urbasolar, le développement de chaque source d'énergie appelle à une exemplarité dans le respect des autres critères du développement durable à savoir la biodiversité, les ressources naturelles, le patrimoine et le paysage, la qualité des milieux et les risques.

Le parc solaire photovoltaïque de l'Oncopole jouxte le site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » et deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : « Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau » et « La Garonne de Montréjeau à Lamagistère ».

Lors de l'élaboration du projet, plusieurs campagnes naturalistes ont eu lieu sur les terrains de l'Oncopole permettant de recenser les espèces de faune et de flore présentes sur les terrains et ses abords immédiats et différentes mesures ont été mises en place :

- Adaptation du calendrier des travaux, pour réduire le dérangement des oiseaux nicheurs et éviter la mortalité indirecte d'individus d'oiseaux protégés, avec la réalisation des travaux préparatoires entre les mois d'août et février inclus ;
- Gestion écologique de la centrale photovoltaïque pour maintenir un habitat attractif à certaines espèces, via une fauche mécanique tardive (automne) et la non-utilisation de produits phytosanitaires ;
- Assistance écologique en amont et pendant les travaux, par un écologue expert.

Une conservation de la végétation arbustive et arborescente a également été travaillée pour créer des espaces de respiration naturel entre les modules photovoltaïques et les usagers de la piste cyclable. Ces espaces naturels joueront également un rôle de corridor écologique.

Un suivi écologique du site, pour évaluer l'impact du parc solaire sur la faune et la flore et la pertinence des mesures mises en place, sera réalisé en années N+1, N+2, N+3, N+5, puis tous les 5 ans, l'année N étant l'année d'installation du parc.

Résilience :

La centrale solaire de l'Oncopole est située en zone inondable. Afin de préserver le champ d'expansion des crues, les pieux battus supportant les tables seront espacés de 4 m les uns des autres dans le sens Est-Ouest et de 6,5 m dans le sens Nord-Sud pour respecter les recommandations liées au caractère inondable de la zone (PPRi aléa moyen à faible). Les pieux battus seront enfoncés dans le sol jusqu'à une profondeur moyenne située dans une plage de 100 à 150 cm. De plus, la hauteur du bord inférieur de chaque table sera positionnée à 1,20 m au-dessus du sol.

Utilisation responsable des ressources :

Certifié ISO 14001, Urbasolar s'engage à assurer une gestion environnementale rigoureuse de tous les projets qu'il mène. Le groupe assure une gestion environnementale rigoureuse de ses chantiers et pour cela a adopté les règles des chantiers verts.

Urbasolar est également membre fondateur de PV Cycle France, éco-organisme agréé par le gouvernement français pour l'organisation de la filière de recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie.

Témoignages / Retour d'expérience

« Cette initiative témoigne de l'engagement de Toulouse Métropole en faveur des énergies renouvelables et s'inscrit pleinement dans notre Plan Climat Air Énergie territorial. Ce projet fait partie de notre ambition depuis 2014 de doubler notre production d'énergies alternatives sur la métropole et illustre un vrai renouveau pour ce site fortement pollué, marqué par la tragédie, et qui abritera bientôt une des plus grandes centrales solaires au sol à voir le jour en zone urbaine dans une grande ville de France. Du fait de sa nature particulière, le site a nécessité l'expertise de notre partenaire Urbasolar pour viabiliser ce beau projet et l'adapter aux contraintes techniques. En outre, un effort esthétique a été fait pour intégrer le champ photovoltaïque à son environnement par le biais d'un traitement en land art. Je me réjouis du travail accompli, qui atteste d'une coopération publique-privée réussie. Nous sommes très fiers de la singularité de ce projet qui est également un signal à l'endroit des Toulousains pour les inciter à exploiter le potentiel solaire de leurs toitures ».

Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole (31)

Gouvernance

Centrale solaire de l'Oncopole

Type : Entreprise Privée

Urbasolar

Type : Autre

Centrale solaire de l'Oncopole

Type : Privé

Toulouse Métropole s'est associée à la Régie Municipale d'Electricité de la ville de Toulouse, l'Agence Régionale Energie Climat, Citoy'enR et URBASOLAR, au travers de la société Centrale Solaire de l'Oncopole, pour revaloriser ces terrains sans vocation par une centrale solaire photovoltaïque au sol. Pour la première fois un projet d'une telle envergure fait l'objet d'un investissement majoritaire des collectivités locales.

Le projet permet également aux Toulousains d'investir dans la centrale à travers la SCIC Citoyen'R.

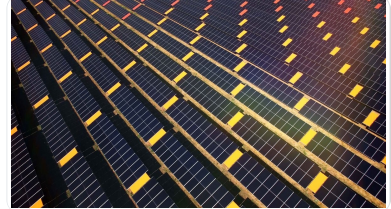
Conçue, construite et exploitée par Urbasolar, la centrale solaire de l'Oncopole fait figure de projet environnemental exemplaire et d'une collaboration réussie entre les collectivités locales et un opérateur privé spécialisé.

Solution(s) Durables

Insertion de panneaux colorés

Description :

La solution innovante de la centrale solaire de l'Oncopole réside dans l'implantation technique qui incorpore des panneaux rectangulaires de différentes couleurs aux rangées de modules photovoltaïques. Depuis les points de vue lointains, ces rectangles de couleur, donnent un effet de « pixellisation » à la centrale solaire. Sur l'ensemble du site, c'est environ 1 500 panneaux colorés qui sont disposés en quinconce dans le sens nord-sud. Cette innovation donne une dimension plastique qui dépasse l'aspect purement technique d'une centrale solaire.



- EnR

Entreprise (s) :

Crédits photo

Urbasolar

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

La centrale solaire de l'Oncopole est un projet emblématique à plusieurs titres :

- réhabilitation et revalorisation d'un site fortement pollué en source de production énergétique renouvelable,
- insertion paysagère unique en Land Art,
- procédés d'installation innovants avec des panneaux colorés,
- mesures environnementales avec la gestion écologique du parc solaire,
- 1ère centrale solaire d'envergure située en milieu urbain,
- 1ère fois qu'un projet de cette taille fait l'objet d'un investissement majoritaire des collectivités locales.

Batiment candidat dans la catégorie



Grand Prix Infrastructure Durable

